



SOMMAIRE

LA POSTE page 2



LA FORÊT pages 3



SNCF page 4



Ce bulletin a été préparé par:

Alain Chambon, Louis Chauvin,
Phillippe Delacourte, Pierre Domin,
Laurent Homont,
Marielle Papeil-Lalande,
Jean Péchinot,
Chantal Righenzi, Janine Thoma,
Jacques Toutain,
Rodolphe Virantin,

le Comité de Défense
et de Protection Stagnovillois.

78620 L'ÉTANG-LA-VILLE
E-mail: comite@amis-letanglaville.org

Maquette et mise en pages:
INFOGRAPHIE J.TOUTAIN
Tél: 06 44 17 18 25

Impression : MLM. - 01 39 58 73 04

ÉDITORIAL du PRÉSIDENT

Les élections présidentielles et législatives des mois de mai et juin derniers ont montré à quel point notre pays est en attente de transformations profondes. En tant qu'association, il ne nous appartient pas de commenter les résultats de ces élections, nous pouvons en revanche, en tant qu'acteur de la vie politique locale, émettre un point de vue sur les grandes réformes envisagées. Et il en est une dont il faut s'inquiéter, car elle impactera de manière importante notre vie locale, c'est la réforme annoncée de la taxe d'habitation.

Cette ressource représente en moyenne 18 % des recettes des communes. Pour l'Étang-la-Ville, cette part est de 53 % ! Et ce n'est pas une particularité puisque cette part est de 45 % à Feucherolles, 43 % à Saint-Nom-la-Bretèche ou encore 39 % à Fourqueux. Mais que l'on se rassure, "la compensation par l'État se fera à l'Euro prêt".

Quelle confiance accorder à la parole donnée lorsque l'on sait qu'entre 2015 et 2017 les collectivités territoriales ont dû faire face à plus de 11 M € de baisse de dotations (plus de 6 M € pour l'échelon communal) ? Quelle confiance accorder à une administration centrale qui s'est révélée incapable de maîtriser les déficits budgétaires ces 40 dernières années ?

Cette réforme aboutit en fait à une véritable "nationalisation" des recettes des collectivités locales. Elle aura d'importantes conséquences sur le fonctionnement des communes qui restent pourtant l'échelon de proximité privilégié des français.

Quel rôle pour les élus locaux lorsque plus de 50 % de votre budget vous échappe ? Comment programmer sur la durée des investissements face à l'inconstance d'un État central qui ne manquera pas d'utiliser les finances locales comme variable d'ajustement dans ses budgets ? Enfin, quel consentement à un impôt déjà si décrié, si seulement 20 % d'une population y est assujéti et surtout sur quelles bases sera calculé ce nouvel impôt ? On le voit, c'est toute la structure de l'organisation administrative qui est remise en cause avec des conséquences évidentes d'une dégradation programmée de l'aménagement et de l'entretien de nos territoires.

NOS ACTIVITÉS ARTISTIQUES

48^{ÈME} SALON DES ARTS 6-9 OCTOBRE 2017



ESPACE AUBERDERIE
CHEMIN DE L'AUBERDERIE



EXPOSITION ORGANISÉE PAR LES AMIS DE L'ÉTANG-LA-VILLE

L'ÉTANG LA VILLE
ENTRÉE LIBRE
Vendredi 15h-20h
Samedi-dimanche 10h-19h
Lundi 14h-18h

Beaucoup de nouveautés au Salon des Arts avec des œuvres très variées, de nouveaux exposants et une ouverture vers des photographes qui savent jouer avec les formes et les couleurs.

Certains artistes vous sont connus, comme les stagnovillois qui ont ouvert les portes de leurs ateliers en juin, d'autres viennent de la « pépinière de Feucherolles » où ils disposent d'une salle d'exposition permanente (bonne occasion de promenade), les autres du Pecq et de toute notre petite région.

Ce sera à nouveau une excellente occasion de nous retrouver avec ces artistes dans le cadre agréable de l'Auberderie.

7^{ème} SALON DES CRÉATEURS
pour l'artisanat d'art
Samedi 18 Novembre
et Dimanche 19 Novembre
(voir page 4)

UN PEU D'HISTOIRE

Dans l'ancien temps, seuls quelques privilégiés pouvaient avoir accès à un service de courrier, comme les grands de ce monde, les militaires et les ministres. Leurs missives étaient acheminées par un réseau de cavaliers se relayant de proche en proche à travers le pays.

C'est sous le second empire que le commun des mortels commença à découvrir la possibilité de recevoir et d'expédier du courrier. Encore fallut-il attendre la création du premier timbre en 1849 et la création d'un *premier ministère des Postes et Télégraphes* en 1879 pour que le développement de cette activité devienne réalité.

Les stagnovillois ne restèrent pas en reste, d'autant plus qu'une nouveauté, la carte postale, avait fait son apparition. Ce petit bout de carton, associé à un timbre de 5 centimes, permettait de donner de ses nouvelles facilement en quelques mots, sans faire de grandes phrases. La commune en vit fleurir des dizaines montrant tous les sites possibles. Alors les stagnovillois, par l'intermédiaire de leur maire, Pellerin de Latouche, demandèrent à l'administration l'ouverture d'un bureau de poste.



Le premier bureau en 1900

1900 LE PREMIER BUREAU

Ce fut chose faite en 1900 avec l'ouverture de notre premier «Bureau des postes, télégraphes et téléphones», situé près de l'église, entre le bureau de tabac et la droguerie où l'on pouvait trouver de tout: bougie, huile de lampe, clous, peinture, cire, tisane, Ce bureau était affecté d'un seul préposé pour toutes ses activités et n'était ouvert que le matin. Le succès fut au rendez-vous et il fallut rapidement demander un second préposé.

La grande guerre allait confirmer ce développement en permettant une correspondance régulière avec les poilus et en maintenant les liens entre les membres des familles dispersées par les événements.

La paix de 1918, l'apparition de nouvelles techniques et l'arrivée de nouvelles couches de population, grâce en particulier au chemin de fer, contribuèrent au développement de la commune, et notre bureau de poste devint rapidement trop exigu. Il en allait de même pour la mairie et les écoles. Des projets virent le jour avec l'achat par la mairie de terrains et de maisons rue Jean Mermoz, mais la déclaration de la guerre 39/45 vint tout arrêter, à l'exception du bureau de poste qui a pu être réinstallé au 36 rue Jean Mermoz dans de meilleures conditions.



36 rue Jean Mermoz 1937

Le même phénomène de modernisation et de développement de l'urbanisme d'après-guerre provoquera à nouveau une forte augmentation de population et la reprise des projets pour adapter les infrastructures à la nouvelle situation: mairie, écoles, marché, poste, banques, commerces,...

DE 1970 A NOS JOURS

La pittoresque auberge des Marronniers, entre la boulangerie et la vieille mairie, était condamnée à disparaître pour être remplacée par un immeuble, et notre nouveau «Bureau des Postes et Télécommunications» s'y installa en 1970 pour y trouver son heure de gloire, avec deux guichets ouverts matin et soir. Ce fut l'époque de l'apparition de ce petit appareil magique appelé «minitel», qui se révélera précurseur d'un monde nouveau.

Mais la révolution technologique s'accélérait et le petit minitel fut bientôt dépassé avec les nouveaux réseaux de télécommunication, les mobiles et internet. De son côté la Poste devenait entreprise publique autonome en 1991, pour finalement s'ouvrir à la concurrence en 2000. Et aujourd'hui, adieu relevés bancaires, factures diverses, devis et même contrats. Nos boîtes aux lettres se vident et nos visites au bureau se font plus rares.

Le résultat n'a pas tardé: un seul guichet le matin seulement, le courrier recentré sur Noisy et des projets de réorganisation.

Cette réorganisation inévitable devra tenir compte des attentes réelles de nos concitoyens en terme de besoins postaux.

Conclusion

La baisse d'activité due au développement du téléphone, et surtout des messageries, a entraîné inévitablement une forte réduction du service assuré, pouvant aller jusqu'à la fermeture de certains bureaux. Devant cette situation, que pouvons-nous proposer pour l'Étang ?

Laisser ouvert en permanence un «centre libre-service» dans le bureau actuel spécialement adapté ?

Rechercher la sous-traitance de certaines opérations, comme le retrait ou le dépôt des colis, à des acteurs privés ?

Mettre en place une assistance administrative aux personnes ne maîtrisant pas les techniques informatiques pour leur permettre d'accéder facilement au site «La Poste» ?

La conjugaison de toutes ces mesures pourrait être efficace, mais n'empêcherait pas la nécessité d'une ouverture partielle du bureau pour les opérations les plus délicates, comme la banque postale.

Une révolution est en cours

Elle se traduit par une grande VICTOIRE :
"l'abandon des coupes totales"

Le Diagnostic

Les stagnovillois ont fait pour la plupart le choix de privilégier leur cadre de vie, en venant s'installer dans ce vallon enserré dans la forêt de Marly qui a vu la naissance du village de l'Étang-la-Ville. Cela a deux conséquences :

- une forte attente en matière de paysage
- une vigilance accrue quant au devenir de la forêt

Très concernés par leur forêt, ils savent qu'elle est gérée par l'Onf, et ils font naturellement confiance à ses agents forestiers qu'ils estiment compétents et passionnés par leur métier. Mais par ailleurs, ils constatent rapidement que leur forêt est une ressource naturelle qui est exploitée suivant des plans établis par l'administration.

Pour la plupart de nos concitoyens cette récolte de bois n'est pas choquante ; mais beaucoup se demandent si l'objectif économique de l'ONF n'est pas primordial, et cela aux dépens de leurs propres attentes, et probablement au détriment d'une forêt durable. Cela, d'autant plus que la récolte de bois se termine par une coupe totale, certains disent «*coupe à blanc ou coupe rase*», qui leur apparaît, elle, choquante, surtout dans les endroits sensibles: le long des routes ou dans des zones proches de leurs habitations.

Le projet «forêts périurbaines»

D'une façon plus générale, la forêt de Marly fait partie des forêts péri-urbaines, c'est-à-dire de l'ensemble des forêts intégrées à un important pôle urbain, en occurrence l'Île-de-France. Et le malaise ressenti par les stagnovillois se retrouve chez l'ensemble des riverains de ces forêts qu'ils habitent à Fontainebleau, à Montmorency à Buc ou d'autres lieux.

L'ONF a été sensibilisée à ce malaise à la suite de rapports et d'interventions d'associations et groupements divers. Aussi un «*Projet Forêts Périurbaines*» a été mis en place en décembre 2012 par la direction générale de l'Onf avec comme objectif : *étudier les mesures qui pourraient être prises pour améliorer cette situation, et mieux tenir compte des exigences du public.* Un diagnostic a été établi et, à l'époque, les Amis de l'Étang ont apporté leur contribution en faisant deux recommandations.

- Le manque de communication, facteur tellement important : il est nécessaire d'informer la population des plans prévus, des calendriers et des méthodes utilisées.

- Nous suggérons de le faire par panneaux ou par l'intermédiaire des communes ou des associations qui pourraient relayer l'information dans leurs publications. Nous avons rapidement constaté des progrès importants dans ce domaine, avec la mise en place d'une concertation à la direction de Versailles et de réalisations en forêt.

- Nous leur demandions de réserver un traitement spécial aux forêts périurbaines et de changer leurs méthodes. Il est difficile, en effet, pour les citoyens qui s'échappent de la ville espérant prendre un bol d'air durant le week-end d'applaudir devant un chantier coupé à blanc...

Les groupes de travail

Pour approfondir ces différents aspects, des «*groupes de travail*» ont été mis en place: sylviculture, commercialisation et exploitation des bois, accueil du public, éducation à l'environnement, communication, gouvernance, ainsi que d'autres thèmes plus internes à l'ONF comme les ressources humaines et la formation des personnels.

Par ailleurs pour soutenir ce projet, nous avons demandé au conseil général des Yvelines d'intervenir auprès de la direction générale de l'Onf et du ministère de l'agriculture, pour que toute coupe totale soit prohibée dans les forêts périurbaines d'Ile de France au profit d'une gestion plus raisonnée et durable.

La Décision

Les principaux reproches faits à l'ONF étaient donc la pratique des coupes rases, la mauvaise qualité des chantiers et le manque d'association des partenaires aux décisions de gestion.

Nous avons été entendus puisque les travaux des groupes de travail pour les forêts périurbaines ont été entérinés par une décision de la Direction Générale de l'ONF, se concrétisant par **3 orientations**:

- **l'arrêt des coupes rases et la généralisation de la sylviculture en futaie irrégulière;**
- **le développement du bois façonné pour garantir les délais et la qualité des exploitations;**
- **une nouvelle gouvernance.**

Tout cela sera annoncé prochainement par les directions générales et territoriales à la presse et au grand public et nous continuerons à en suivre l'évolution et à vous informer.

Le nouveau plan d'action sera effectif en 2019 car nous sommes toujours sous l'autorité de «*plan de gestion 2011-2018*». Et nous subissons malheureusement encore deux coupes rases sur les parcelles n°18 et n°67 dans les mois qui viennent.



Lorsque nous avons retrouvé nos talus SNCF vierges de toute verdure au retour des vacances l'été dernier, après avoir ravalé notre colère et séché nos larmes, nous nous sommes dit qu'il devait bien y avoir une autre façon de faire les choses et qu'il s'agissait de se battre pour que celles-ci soient faites différemment à l'avenir. (Voir Bulletin n°19)

Nous avons donc pris contact avec l'association **Espaces** (lauréat de la Fondation de France) qui depuis plus de dix ans développe des chantiers d'insertion sur les talus ferroviaires avec la direction régionale SNCF de Paris St-Lazare qui leur confie l'entretien de plusieurs talus de la ligne "L" du Transilien. Leur action s'arrêtait malheureusement à La Celle-St-Cloud. Notre présence à Nanterre à deux de leurs réunions où ils réfléchissaient à l'élaboration d'un contrat Trame verte et bleue de l'Ouest parisien avec différents acteurs leur a permis de réaliser que les besoins de traitement des talus de la ligne "L" ne s'arrêtaient pas là mais allaient jusqu'à St Nom-la-Bretèche.

Nous avons discuté le sujet avec le maire, monsieur Bouhourd lors de deux réunions à la mairie. Celui-ci connaît l'association **Espaces** à qui le Conseil Régional d'Ile-de-France apporte déjà son concours pour la protection de la biodiversité sur son territoire. Il apprécie la qualité des réalisations. Il reste donc à la mairie à faire le nécessaire auprès d'eux et surtout auprès de la SNCF et de son réseau pour une mise en valeur et un entretien raisonnés le long des voies. Nous resterons vigilants.

En cherchant à rencontrer Espaces, nous avons fait la connaissance du **CADEB**, un collectif d'associations pour la défense de l'environnement dans les Boucles de Seine/Saint-Germain-en-Laye dont les "Amis de l'Étang" sont devenus membres.

Le **CADEB** est une structure de coordination et de soutien aux associations locales. Il nous a notamment permis de faire connaissance et de rencontrer les responsables des autres associations de la ligne "L" qui cherchent à faire changer les choses, telles que Racine à Louveciennes et Vertemaligne de Bougival.

Le **CADEB** est un relais auprès des collectifs d'environnement à l'échelon départemental et régional qui donne plus de visibilité à notre association.

Déjà interlocuteur de la communauté d'agglomération de la Région, du Département, des services de l'État, de la SNCF, du STIF il ajoutera du poids à nos actions.

Nous ferons parvenir à nos membres leur lettre d'information électronique diffusée régulièrement.

Comme nous, le CADEB a le souci de la qualité de l'environnement et veut protéger le patrimoine naturel, paysager, architectural et historique.

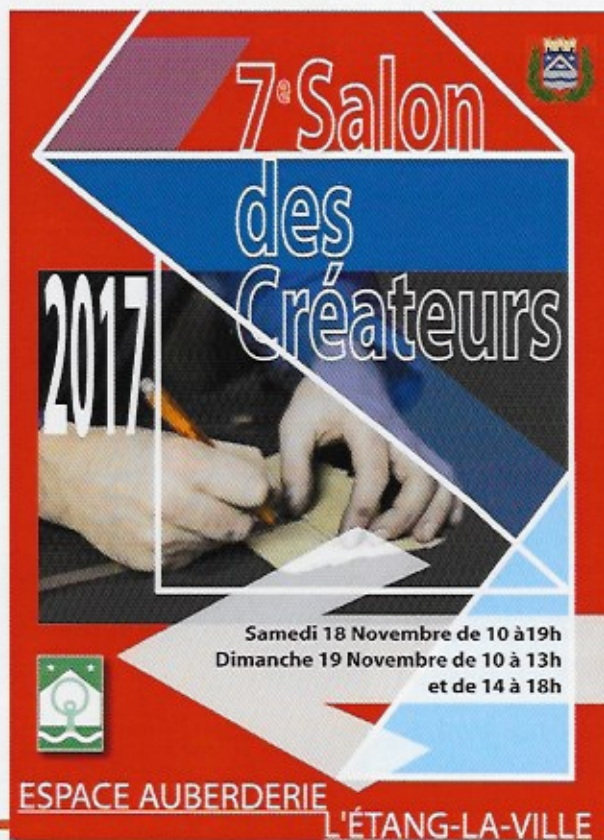
Il a le souci de préserver et de valoriser la forêt et les espaces verts et de favoriser la biodiversité.

www.cadeb.org

Pensez à vos cadeaux de fin d'année, Noël, le nouvel an.

C'est l'occasion rêvée de venir choisir et acheter celui que vous ne trouverez pas ailleurs.

Des produits de qualité créés et fabriqués par des artistes français



7^e Salon des Créateurs

2017

Samedi 18 Novembre de 10 à 19h
Dimanche 19 Novembre de 10 à 13h et de 14 à 18h

ESPACE AUBERDERIE L'ÉTANG-LA-VILLE

Un atelier gratuit de mosaïque attendra vos enfants (dès 8 ans) samedi de 14h à 18h, dimanche de 10h à 12h, et de 14h à 18h. S'inscrire pendant le salon, ou réserver au 06 80 68 05 81.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné (Nom, Prénom).....

Adresse e-mail:.....

Déclare adhérer au Comité de Défense et de Protection Stagnovillois.
À cet effet, veuillez trouver ci-joint ma cotisation de 20 Euros pour l'exercice 2017 (membres bienfaiteurs à partir de 30 Euros).

L'Étang-la-Ville, le Signature :.....